

ÉDITORIAL

- a* – *X est un élève.
X a des bonnes notes.
Donc X est un élève qui travaille bien.*
- b* – *Y est un élève.
Y est un élève qui travaille bien.
Donc Y a des bonnes notes.*

Dit autrement :

- a'* – *Soit l'élève X : il travaille bien parce qu'il a des bonnes notes.*
- b'* – *Soit l'élève Y : il a des bonnes notes parce qu'il travaille bien.*

Cherchez la cause. Cherchez la conséquence.

Pour les propositions *b* et *b'* où l'évaluation est au bout de la chaîne, l'élève Y a ce qu'il mérite (ou plutôt N'a QUE ce qu'il mérite) : dans l'espace de justice qui est ainsi présupposé celui qui évalue n'y est pour rien. Il applique la Loi. La note signale la clôture d'un processus qui est de la seule responsabilité de l'apprenant : elle salue sa compétence. En toute objectivité : puisqu'elle est juste, parce qu'objectivable. D'ailleurs elle se formule à partir d'une évaluation critériée, d'une grille. Que l'élève remplit parfois lui-même dans des formes d'auto-évaluation.

Mais du même coup si elle est négative, elle le met hors jeu et elle met hors jeu également l'enseignant, si du moins le rôle de ce dernier est d'être médiateur des apprentissages : il risque de ne plus pouvoir enseigner dans la mesure où l'élève risque de ne plus pouvoir apprendre puisqu'il a été déclaré (ou s'est déclaré) incompétent. En tout objectivité.

Les enchaînements *a* et *a'* posent au contraire que c'est la bonne note qui fait le bon élève : l'évaluation définit une zone de compétence qui rend possible l'apprentissage ; la note engage l'apprentissage ; elle désigne un potentiel. Comment est-il imaginable d'apprendre si l'on est déclaré incompétent ? Comment est-il possible d'enseigner à qui est déclaré incompétent ? Dans cette perspective, la note ne se pare plus des signes extérieurs de l'objectivité ; elle devient le haut lieu de toutes les négociations et de tous les compromis : elle permet d'installer l'élève et le maître chacun dans leur rôle. L'évaluation est alors au centre de l'apprentissage. Une mauvaise note n'a jamais aidé personne à apprendre... Et elle sert rarement de leçon, si ce n'est de leçon dissuasive. Mais à suivre cette perspective, dira-t-on, la note n'est

plus le reflet de ce que vaut l'élève X, elle est tromperie et surtout ne va-t-elle pas lui donner des illusions ? De là à crier à la démagogie, aux exigences sans cesse à la baisse : l'élève ne risque-t-il pas de commencer à s'imaginer que ? ... A s'imaginer quoi ? Qu'il est capable d'apprendre ? Si c'est cela le seul risque, il vaut la peine d'être couru surtout en des temps et des lieux où enseigner est un acte si difficile, où le véritable enjeu est de parvenir à mettre les élèves au travail.

Ainsi l'histoire de Kévin, élève de 6^e 4. Dont on dit en conseil qu'on ne sait pas quoi en faire tant il paraît loin de ce qui se passe dans la classe (du moins du point de vue de l'enseignant). Kévin bien entendu est tout désigné pour aller en soutien. Le samedi matin de 8 h à 9 h. Or, un beau jour, au cours d'une séance, il découvre qu'il sait faire un travail, il s'en étonne lui-même et réclame à grands cris une note : « j'sais que ça compte pas¹, mais ça fait rien ». Rien que pour « faire montrer » à sa mère. Pour lui signifier qu'il peut ne pas être qu'incompétence. L'enjeu est de taille : Kévin, du haut de ses 12 ans, s'estime-t-il encore capable d'apprendre à l'école ? L'école l'estime-t-elle encore capable d'apprendre ? Ce jour-là la réponse a été positive, et il n'était question d'illusion ni pour Kévin ni pour son professeur. Un espace de négociation s'était créé qui lui rendait possible l'exercice de son métier d'élève, au moins en ce fragile instant.

De propos délibéré, cet éditorial tient un discours fortement décalé² alors que depuis quelques temps le système éducatif ne cesse de s'évaluer chaque année davantage dans un déploiement technologique qui donne à ces évaluations tous les signes de la scientificité, de l'objectivité : grilles en tout genre, audit, livrets de compétences, évaluations à l'entrée du CE2, de la 6^e, de la 2^e, rapports divers suite à des études commandées par le ministère sur tel ou tel savoir ou savoir-faire (par exemple la lecture). Comme si dans cette spirale de l'évaluation, le système éducatif dans son ensemble prenait acte du fait qu'il lui en est demandé chaque année davantage... pour que soient enfin apportées des réponses à la crise de notre société. D'ailleurs, s'il est un champ dans le domaine des sciences de l'éducation où une bibliographie s'apparente à un maquis, c'est bien celui de l'évaluation. Prolifération des publications, le thème est porteur.

Ce dernier numéro de RECHERCHES prend place bien évidemment dans ce tintamarre ; mais la Rédaction fait délibérément le choix de recentrer l'évaluation sur l'apprentissage en posant que la note plus qu'« une mesure » est « un message »³ ; elle n'est pas le reflet de ce que vaut l'élève, mais elle lui dit si ça vaut (ou pas) d'essayer d'être élève. Et l'intérêt de l'enseignant est bien que l'élève fasse le calcul que ça en vaut – un peu – la peine.

La Rédaction

1. Les carnets de correspondance et bulletins ne prévoient pas de case pour d'éventuelles notes obtenues en soutien.

2. par exemple, en amalgamant les termes de « note » et d'« évaluation ».

3. en reprenant le titre de l'article de I. Delcambre, dans ce même numéro.